

«DANS MON JARDIN, C'EST MA NATURE...»



Si vous rêviez d'épier chez vous les premiers vols de jeunes mésanges au printemps, d'observer chasser les chouettes, ou encore de suivre le papillon appelé "paon du jour" dans vos parterres de fleurs, ... alors cette rubrique est pour vous! vous pourrez y trouver des idées, des conseils, et des descriptions de techniques qui vous permettront d'attirer la vie sauvage au jardin.

Il est sans doute agréable de contempler une pelouse d'un beau vert uniforme, bordée d'un élégant massif fleuri sans une seule "mauvaise herbe", et entourée d'une haie parfaitement taillée. Mais il s'agit là d'un espace bien peu accueillant pour la nature et la biodiversité. En effet, la flore indigène -celle qui occupait les lieux avant que l'on ne crée le jardin- n'a plus droit de cité, et par conséquent, beaucoup de petits êtres vivants qui en dépendent, ont bien du mal à y survivre.

Mais comment dès lors trouver un moyen pratique de faire coexister ces deux mondes aux intérêts tellement opposés: créer un jardin à la fois esthétique et naturel? Une solution consiste à "tolérer" la vie sauvage dans un secteur du terrain plus ou moins

délimité: pourquoi ne pas dédier un coin de notre jardin à **une mare naturelle**, à une **haie d'espèces indigènes mélangées**, ou à une **mini-prairie fleurie**? Si par chance vous possédez un **vieux mur**, restaurez-le plutôt que de le remplacer par du béton. Conservez autant que possible un **tas de bois**, qui offre le gîte et le couvert pour pas mal d'animaux, comme le hérisson. Et puis bien sûr, n'oubliez pas de placer des **nichoirs** à oiseaux mais aussi à insectes, des mangeoires de différentes sortes, ... Tout ceci évidemment, **en bannissant les pesticides**. Comme vous le devinez, la liste est encore longue et chaque sujet mérite d'être développé séparément. Rendez-vous donc avec cette rubrique dans les prochains numéros!

UNE GESTE DE SAISON: PLANTEZ DES ARBRES ET ARBUSTES INDIGÈNES

QUAND PLANTER?

La meilleure saison s'étale de novembre à avril, avec une préférence pour les mois de novembre et mars.

OÙ PLANTER?

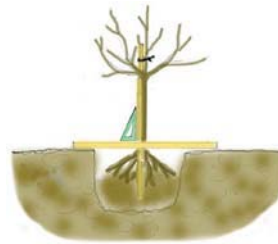
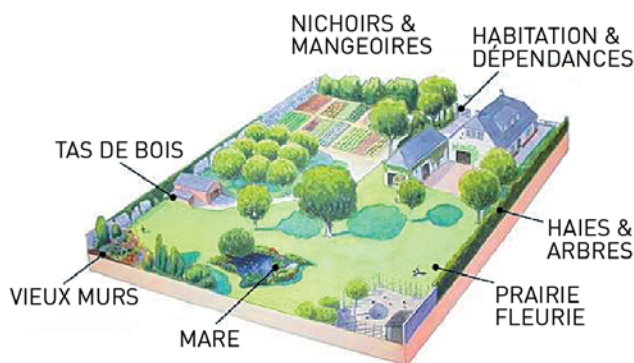
Tout sol bien drainé (surtout en hiver) et suffisamment profond peut accueillir ces plantes.

COMMENT PLANTER?

On ne peut résumer en 2-3 lignes l'ensemble des choses à faire lors d'une plantation: rendez-vous donc dans un prochain article.

QUE PLANTER?

Des listes de plantes indigènes, idéalement à baies et ou à fleurs, peuvent être obtenues en ligne sur le site de l'association Natagora, dans la rubrique "Nos actions → l'homme et la nature → nature au jardin → les outils!



Notez aussi que la Région Wallonne pour la 25^e année consécutive, distribue des arbres aux particuliers, via votre commune. Cette année, la date est fixée au 29 novembre.

Centre de Revalidation
Aquascope Virelles



Vous trouvez un oiseau ou un mammifère sauvage blessé?

Seuls les CREAves agréés par le Ministère de la Région Wallonne sont habilités à les accueillir et les soigner en vue de leur réhabilitation dans la nature. Depuis avril 2007, les animaux susceptibles d'être pris en charge par le

CREAves "Le Piaf" à Virelles sont tous les oiseaux de la faune européenne ainsi que tous les mammifères sauvages de Belgique à l'exception des espèces grands gibiers (cerf, chevreuil, daim, mouflon et sanglier), du renard et des petits ravageurs. Ayez donc le bon réflexe, si vous trouvez un animal blessé, qui rentre dans ces critères, prenez contact immédiatement avec le:

Centre de Revalidation " Le Piaf "

Rue du Lac 42, 6461 Virelles - Tél: 0476/94.22.25 - www.aquascope.be

